

168. — 31 MAI 1884. — Arrêté ministériel. — Part à faire à l'enseignement du flamand dans les sections normales d'enseignement moyen de filles, pour les élèves qui se destinent à enseigner dans une localité flamande du pays. (Monit. du 1^{er} juin 1884.)

Le ministre de l'instruction publique,

Revu l'arrêté ministériel du 15 août 1884, déterminant le programme détaillé des cours des sections normales d'enseignement moyen pour filles ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer d'une manière plus précise le sens de ce programme en ce qui concerne le mode à suivre pour la préparation de celles des élèves de ces institutions qui se destinent à enseigner dans les écoles moyennes de la partie flamande du pays ;

Vu l'avis des directrices des sections normales, réunies en conférence, le 26 mai 1884,

Arrête :

ART. 1^{er}. Les élèves des sections normales d'enseignement moyen pour filles qui se destinent aux fonctions de régentes dans une école moyenne de localité flamande seront spécialement exercées à enseigner en flamand.

A cet effet, un des cours au moins de chaque groupe du programme sera enseigné au moyen de la langue flamande.

La terminologie pour toutes les branches sera donnée en français et en flamand.

ART. 2. Le présent arrêté sera inséré au *Moniteur*.

Le ministre de l'instruction publique,
P. VAN HUMBEECK.

169. — 31 MAI 1884. — Loi concernant des crédits supplémentaires et des transferts au budget de l'exercice 1883 (1). (Monit. des 2 et 3 juin 1884.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

(1) Session de 1883-1884.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 3 avril 1884, p. 256-257. — Rapport. Séance du 7 mai, p. 291-292.

Annales parlementaires. — Discussion. Séance

Crédits supplémentaires au budget de l'exercice 1883.

(DÉPENSES ORDINAIRES.)

ART. 1^{er}. Il est ouvert aux ministres, pour être rattachés au budget de l'exercice 1883, des crédits supplémentaires montant à la somme de 3,213,652 fr. 4 c. pour le paiement de créances se rapportant à des exercices périmés de 1879 et antérieurs et aux exercices clos de 1880, 1881 et 1882, ainsi que pour couvrir des dépenses de l'exercice 1883.

Ces crédits sont répartis conformément au tableau annexé à la présente loi, par ministères et par services, de la manière suivante :

Dette publique	fr. 1,280,000 »
Ministère de la justice	31,663 42
— de l'intérieur	625,667 58
— de l'instruction publique	49,700 »
— des travaux publics	493,060 57
— de la guerre	685,000 »
— des finances	42,642 54
Non-valeurs et remboursements	5,917 93
Total	fr. 3,213,652 04

ART. 2. Les crédits supplémentaires ci-dessus mentionnés seront couverts au moyen des ressources ordinaires du trésor.

Transferts de crédits au budget de l'exercice 1883.

ART. 3. Sur les crédits ouverts au budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1883, il est fait diminution d'une somme de 133,000 francs, qui se répartit ainsi qu'il suit :

ART. 6. Traitement de l'état-major général	fr. 50,000 »
ART. 8. Traitement du service de l'intendance	5,000 »
ART. 16. Traitement et solde du bataillon d'administration	15,000 »
ART. 17. Personnel de l'académie militaire	6,000 »

du 16 mai 1884, p. 1285-1286. — Adoption. Séance du 17 mai, p. 1334.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 26 mai 1884, p. 37.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 28 mai 1884, p. 297.

ART. 30. Traitements divers et honoraires fr.	24,000 »
ART. 31. Frais de représentation fr.	3,000 »
Total fr.	133,000 »

ART. 11. Service pharmaceutique fr.	33,000 »
ART. 28. Chauffage et éclairage des corps de garde, etc.	58,000 »
ART. 33. Dépenses imprévues	32,000 »
Total fr.	133,000 »

ART. 4. Les crédits ouverts au budget du ministère de la guerre, pour l'exercice 1883, sont augmentés à concurrence de la somme de 133,000 francs, mentionnée à l'article 3 ci-dessus, qui se répartit comme il suit :

ART. 4. Matériel de l'administration centrale fr.	10,000 »
---	----------

ART. 5. La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances,
M. CHARLES GRAUX.)

Tableau, par ministères et par services, des crédits supplémentaires accordés, sur l'exercice 1883, pour le paiement de créances se rapportant à des exercices périmés (1879 et antérieurs) et à des exercices clos (1880, 1881 et 1882), ainsi que pour couvrir des dépenses de l'exercice 1883.

BUDGET DE L'EXERCICE 1883.				MINISTÈRES ET SERVICES.	MONTANT des crédits supplémen- taires se rapportant à des dépenses		TOTAL par article.
CHAPITRES		ARTICLES			des exercices 1882 et antérieurs	de l'exercice 1883.	
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.				
DETTE PUBLIQUE.							
I	"	8	"	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année fr.	"	1,280,000	1,280,000
				Total pour le service de la dette publique.	"	1,280,000	1,280,000
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.							
X	"	47	"	Prisons. — Personnel	"	14,163 42	14,163 42
Id.	XIII	"	58	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police (exercices périmés et clos).	1,500	"	1,500
"	Id.	"	59	Frais d'entretien et de transport d'indigents étrangers ou dont le domicile de secours est inconnu (exercices périmés et clos) . . .	16,000	"	16,000
				Total pour le ministère de la justice.	17,500	14,163 42	31,663 42
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.							
I	"	5	"	Honoraires des avocats du département . .	"	300	300
IV	"	14	"	Frais de route et de tournées, etc.	"	3,500	3,500
Id.	"	15	"	Revision des listes électorales	"	9,500	9,500
V	"	18	"	Indemnités aux membres civils des conseils de milice, etc.	"	10,000	10,000
VII	"	24	"	Tir national. — Frais des concours extraordinaires qui ont eu lieu à l'occasion du 25 ^e anniversaire de l'institution du Tir national	"	10,000	10,000
XIV	"	55	"	Observatoire royal	"	18,900	18,900
XV	"	77	"	Commission royale des monuments	"	2,870	2,870
XVII	"	114	"	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	"	60,000	60,000
				A reporter. . . fr.	"	115,070	115,070

1884.

17

BUDGET DE L'EXERCICE 1883.				MINISTÈRES ET SERVICES.	MONTANT des crédits supplémen- taires se rapportant à des dépenses		TOTAL par article.
CHAPITRES		ARTICLES			des exercices 1882 et antérieurs	de l'exercice 1883.	
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.				
XIX	»	136	»	Report. . . . fr. Commission de revision des règlements mi- niers. Frais de route et de séjour, impres- sions, expériences, etc.	»	115,070 »	115,070
XXI	»	142	»	Participation de la Belgique à l'exposition in- ternationale d'Amsterdam	»	650 »	650 »
XXII	»	144	»	Dépenses imprévues non libellées au budget. Routes. — Travaux d'entretien (exercices périmés et clos)	»	26,450 » 2,190 »	26,450 » 2,190 »
»	XXIII	»	145	Canaux et rivières. — Travaux d'entretien (exercices clos)	1,053 91	»	1,053 91
»	Id.	»	146	Canal de Charleroi. — Travaux d'améliora- tion (exercices clos)	215,000 »	»	215,000 »
»	Id.	»	147	Canal de dérivation de la Lys. — Travaux d'amélioration (exercices clos)	6,615 70	»	6,615 70
»	Id.	»	148	Dendre. — Travaux d'amélioration (exercices clos)	86 89	»	86 89
»	Id.	»	149	Plantations nouvelles. — Travaux d'améliora- tion (exercice 1882, clos)	227 22	»	227 22
»	Id.	»	150	Ports et côtes. — Travaux d'entretien (exer- cice 1878, périmé)	3 39	»	3 39
»	Id.	»	151	Phares et fanaux. — Travaux d'amélioration (exercice 1882, clos)	5,772 27	»	5,772 27
»	Id.	»	152	Frais d'études et d'adjudications, etc. (exer- cice 1881, clos)	41,811 70	»	41,811 70
»	Id.	»	153	Exposition internationale des produits de l'industrie instituée à Santiago du Chili en 1875 (exercice périmé). Dépenses rela- tives à cette exposition.	511 40	»	511 40
»	XXIV	»	154	Dépenses arriérées relatives au service de la milice se rapportant aux exercices clos de 1881 et 1882	50,000 »	»	50,000 »
»	Id.	»	155	Revision des listes électorales. — Exécution des articles 66 et 92 des lois électorales coordonnées (exercice 1882, clos)	107 »	»	107 »
»	Id.	»	156	Frais des examens de capacité électorale de la session de 1883	118 10	»	118 10
»	Id.	»	157	Total pour le ministère de l'intérieur.	321,307 58	304,360 »	625,667 58
				MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.			
III	»	25	»	Enseignement moyen. — Jurys d'examen. .	»	16,700 »	16,700 »
IV	»	37	»	Personnel des écoles normales et des sections normales de l'Etat, etc.	»	24,000 »	24,000 »
»	VI	»	43	Classe des veuves et orphelins des profes- seurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant du ministère de l'instruction publique	»	9,000 »	9,000 »
				Total pour le ministère de l'instruction publ.	»	49,700 »	49,700 »
				MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.			
II	»	25	»	Transports. — Frais d'exploitation	»	200,000 »	200,000 »
III	»	32	»	Postes et télégraphes. — Services communs. — Salaires	»	2,000 »	2,000 »
Id.	»	41	»	Télégraphes. — Salaires	»	17,800 »	17,800 »
VII	»	51	»	Pensions. — Premier terme	»	1,500 »	1,500 »
IX	»	53	»	Dépenses imprévues	»	149,961 90	149,961 90
»	X	»	54	Honoraires des avocats	284 »	»	284 »
»	Id.	»	55	Chemin de fer. — Transports. — Pertes et avaries	120,000 »	»	120,000 »
»	Id.	»	56	Postes. — Matériel	518 69	»	518 69
»	Id.	»	57	Télégraphes. — Entretien	290 93	»	290 93
»	Id.	»	57bis	Pensions. — Premier terme	131 25	»	131 25
»	Id.	»	58	Dépenses imprévues	773 80	»	773 80
				Total pour le ministère des travaux publics.	121,998 67	371,061 90	493,060 57

BUDGET DE L'EXERCICE 1883.				MINISTÈRES ET SERVICES.	MONTANT des crédits supplémen- taires se rapportant à des dépenses		TOTAL par article.
CHAPITRES		ARTICLES			des exercices 1882 et antérieurs	de l'exercice 1883.	
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.				
MINISTÈRE DE LA GUERRE.							
III	»	10	»	Nourriture et habillement des malades; en- tretien des hôpitaux .	»	31,000 »	81,000 »
IV	»	12	»	Traitement et solde des troupes d'infanterie.	»	585,000 »	585,000 »
VIII	»	26	»	Frais de route et de séjour	»	21,000 »	21,000 »
Id.	»	27	»	Transport généraux	»	17,000 »	17,000 »
X	»	32	»	Pensions et secours	»	21,000 »	21,000 »
Total pour le ministère de la guerre.					»	685,000 »	685,000 »
MINISTÈRE DES FINANCES.							
I	»	3	»	Honoraires des avocats et des avoués du dé- partement; frais de procédure, déboursés, etc. (exercices périmés et clos)	9,711 31	»	9,711 31
III	»	20	»	Indemnités, primes et dépenses diverses . .	»	28,797 »	28,797 »
IV	»	23	»	Traitement du personnel de l'enregistrement et du timbre (exercices clos)	978 20	»	978 20
Id.	»	24	»	Traitement du personnel du domaine (exer- cices clos)	196 25	»	196 25
Id.	»	25	»	Traitement du personnel forestier (exercices clos)	61 40	»	61 40
Id.	»	26	»	Remises des receveurs (exercices clos) . . .	58 39	»	58 39
Id.	»	28	»	Matériel (exercice 1882 clos et 1883) . . .	3 50	400 »	403 50
Id.	»	29	»	Dépenses du domaine (exercices clos) . . .	2,144 31	»	2,144 31
Id.	»	31	»	Intérêts moratoires en matières diverses (exercices clos)	292 18	»	292 18
Total pour le ministère des finances.					13,445 54	29,197 »	42,642 54
NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.							
II	»	7	»	Enregistrement et domaines. — Restitution de droits perçus abusivement, etc. (exer- cices périmés et clos)	5,917 93	»	5,917 93
Total pour le service des non-valeurs et remboursements					5,917 93	»	5,917 93
Total pour le ministère des finances. . . .					13,445 54	29,197 »	42,642 54
Total pour le ministère de la guerre. . . .					»	685,000 »	685,000 »
Total pour le ministère des travaux publics.					121,998 67	371,061 90	493,060 57
Total pour le ministère de l'instruction pu- blique					»	49,700 »	49,700 »
Total pour le ministère de l'intérieur					321,307 58	304,360 »	625,667 58
Total pour le ministère de la justice. . . .					17,500 »	14,163 42	31,663 42
Total pour le service de la dette publique. .					»	1,280,000 »	1,280,000 »
Ensemble. . . . fr.					480,169 72	2,738,482 32	3,218,652 04

170. — 31 MAI 1884. — Arrêté royal
par lequel sont nommés dans l'ordre de
Léopold, à l'occasion de l'Exposition inter-
nationale d'Amsterdam :

Officiers :

MM. Bruylant-Christophe, éditeur à Bruxelles;
De Naeyer, industriel à Willebroeck;
Halot (Charles), industriel à Louvain;
Raeymaeckers (Philippe), distillateur à An-
vers;

M. Urban (Adolphe), administrateur-directeur
de la Société des porphyres de Quenast.

Chevaliers :

MM. Baes (Jean), architecte à Bruxelles;
Beer (Sylvain), industriel à Jemeppe;
Charlier, directeur du charbonnage du Horloz
à Tilleur;
Carels (Alphonse), industriel à Gand;
Cuttier (Adolphe), directeur du syndicat des
glaceries belges à Sainte-Marie-d'Oignies;